



Succession difficile entre fratrie

Par **galoubin**, le **15/01/2009 à 22:11**

Suite au decès du grand pere différentes choses nous paraissent suspectes entre la notaire et un des freres de notre pere qui a plusieurs affaires avec celle ci et eux 2 semblent dissimuler des biens et ils semblent frauder car apres le decès, ce frere a engagé pour 100000€(ce n'est même pas le prix de la maison, enfin ce sera sans doute la notaire qui estimera ultérieurement ce bien au bénéfice de ce frere ...) de travaux dans la maison (soit disant pour le bien être de la grand mere agee a qui il fait signer des chèques, est-ce que c'est de l'abus de confiance ?) sans demander l'avis au reste de la fratrie(9 enfants), il est déjà suspecter de frauder avec des terrains qu'il aurait eu en "cadeaux", mon pere voulant se renseigner apres de cette notaire pour savoir a qui reviendrait la maison et elle a refuser de lui répondre lui disant même qu'il était un semeur de zizanie dans la famille, (est-ce le rôle de cette notaire ou veut-elle cacher des choses (dont sa part de gâteau)), et a proposer a notre pere un tête a tête (sans les autres bien sûr) pour s'expliquer et sans doute le dissuader d'aller plus loin (étant peu épauler ils feront ce qu'ils veulent de lui...si là il n'y a pas magouille ...par contre nous aimerions lever le voile sur cette affaire en bonne et due forme mais comment attaquer et pour quels motifs? MERCI de nous répondre